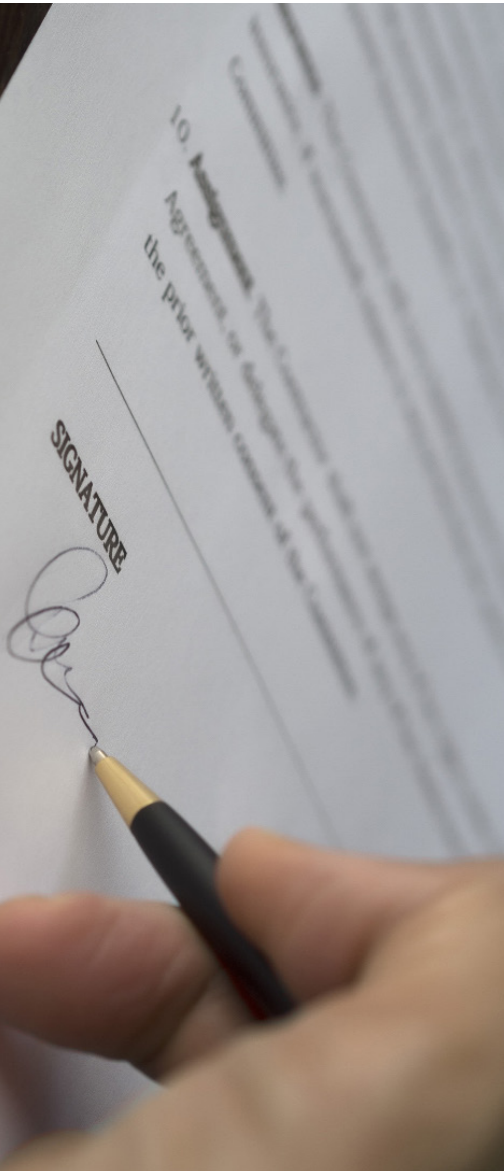




**CHARTE
DE FACTURATION
KLÉPIERRE
(FRANCE)**



OBJECTIF DU DOCUMENT



L'objectif de ce document est d'optimiser le traitement des factures adressées aux sociétés françaises du groupe Klépierre afin de le rendre plus efficace et plus sûr.

- Des factures réglées sans retard ;
- Des factures traitées conformément à nos engagements contractuels et à la loi ;
- > Une gestion administrative plus efficace pour Klépierre et ses fournisseurs !

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de ce document et d'en appliquer les instructions.

Votre contact privilégié chez Klépierre, dont les coordonnées figurent sur le bon de commande, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions complémentaires.

SOMMAIRE

- 1 Mode de transmission des factures
- 2 Contenu de la facture
- 3 Facture d'acompte et avoir
- 4 Mes contacts chez Klépierre



MODE DE TRANSMISSION DES FACTURES

Les factures **originales** doivent être envoyées de façon dématérialisée au format **PDF exclusivement** (un seul PDF par facture).

Dans ce cas elles doivent être jointes à un message électronique et envoyées à l'adresse email suivante : ks_collector_fr@klepierre.com ou mises à disposition sur le portail client du fournisseur.

N.B. : Pour toutes vos factures envoyées en PDF à cette adresse email, nous vous prions de ne plus doubler votre transmission en envoyant à nos services comptables une copie sous format papier.

Votre email sera archivé dans l'outil et permettra de tracer votre envoi.

Sont strictement interdits :

- Les duplicatas ;
- Les fichiers compressés ;
- Les multiples envois d'un même document ;
- Les numérisations de factures originales papier ;
- L'envoi des factures par voie postale.



Les factures sont plus lisibles lorsqu'elles sont éditées sur fond blanc, en format A4, orientation « portrait » sans filigrane ni logo apposé sous les textes ou couleur de fond.

Le respect de ces consignes permet d'assurer la bonne lisibilité des documents, de limiter les risques d'erreur et de retard de paiement, et de faciliter la numérisation lors du traitement des factures.

2

CONTENU DE LA FACTURE

Conformément aux règles comptables et fiscales et pour permettre un traitement optimal, les factures doivent comporter un ensemble d'informations pour être traitées efficacement.

Ces éléments ont différents niveaux de criticité :

Critique : l'élément est indispensable, soit pour des raisons fiscales, soit pour permettre son traitement administratif par le pôle comptabilité Fournisseurs de Klépierre. **L'absence de cet élément peut entraîner le retour de la facture au fournisseur.**

Majeur : la facture est recevable, mais l'absence d'un élément majeur risque de ralentir le traitement ou de générer des incompréhensions entre Klépierre et le fournisseur.

Mineur : La facture est recevable, mais son traitement sera facilité si l'élément est précisé.



INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE (LE « FOURNISSEUR »)

ÉLÉMENTS REQUIS	IMPORTANCE	COMMENTAIRES
Coordonnées	Critique	Nom ou dénomination sociale, adresse postale
Forme juridique et capital	Mineur	
N° de SIREN et RCS suivi du nom de la ville du Greffe	Critique	Données d'identification propres à la France
N° de TVA intracommunautaire	Critique	Données d'identification propres à l'Union européenne ou numéro d'identification si la société est enregistrée à l'étranger
Nom, N° de téléphone et adresse électronique du correspondant à joindre en cas de problème	Mineur	En cas de problème sur la facture ou de demande d'avoir
Coordonnées bancaires du compte sur lequel le paiement doit être effectué	Critique	Coordonnées indispensables pour la réalisation du paiement. S'il y a un contrat d'affacturage, indiquer impérativement les coordonnées du factor de la base de contact

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ DU GROUPE KLÉPIERRE (LE « CLIENT »)

ÉLÉMENTS REQUIS	IMPORTANCE	COMMENTAIRES
Nom et dénomination sociale de la Société	Critique	Informations précisées sur le bon de commande de Klépierre
Adresse de facturation	Critique	Elle est présente sur le bon de commande. Il s'agit de l'adresse à mentionner sur votre facture : [nom du Client] 26 boulevard des Capucines 75 009 PARIS
Adresse de livraison	Critique	
Code société interne	Critique	Il figure sur le bon de commande (code à 4 chiffres commençant soit par C, M ou un chiffre)
N° de TVA intracommunautaire	Critique	Données d'identification du Client propres à l'Union européenne

INFORMATIONS À FAIRE FIGURER EN ENTÊTE DE FACTURE

ÉLÉMENTS REQUIS	IMPORTANCE	COMMENTAIRES
Type de pièce	Critique	Facture, avoir, facture d'acompte...
Numéro de facture	Critique	Numéro unique basé sur une séquence chronologique et continue : N.B. 2 factures ne peuvent porter le même numéro, même si elles sont relatives à un exercice fiscal différent
Date d'émission de la facture	Critique	Afin de respecter les délais de paiement imposés par l'Article L441-10 du Code du Commerce, le délai entre la date figurant sur la facture et la date de son envoi, ne pourra pas être supérieur de 15 jours. La facture sera systématiquement rejetée en cas de non-respect de cette disposition.
N° du bon de commande	Critique	Numéro unique (commençant par 41...) figurant dans le bon de commande envoyé par l'acheteur de Klépierre : Son absence donne systématiquement lieu au rejet de la facture Toute facture doit faire référence à un seul bon de commande
Référence du site de livraison	Critique	Donnée de livraison précisée sur le bon de commande
Date d'échéance	Majeur	Date à laquelle le règlement doit intervenir, et qui doit être en cohérence avec la commande ou le contrat
Origine du matériel qui fait l'objet d'une facture	Majeur	Pays d'origine du matériel au niveau de la ligne de facture

INFORMATIONS À FAIRE FIGURER DANS LES « LIGNES DE FACTURE »

ÉLÉMENTS REQUIS	IMPORTANCE	COMMENTAIRES
Référence et désignation claire du matériel ou de la prestation facturé	Critique	L'objet facturé doit être clairement désigné
N° de bordereau de livraison	Critique	Élément obligatoire pour les factures marchandises
Quantité facturée	Critique	Prix unitaire dans la devise de facturation
Prix unitaire hors TVA	Critique	Il doit impérativement être libellé la même que la devise de la commande. Rejet automatique, dans le cas où cette règle n'est pas respectée.
Taux de TVA	Critique	Taux applicable à l'article facturé
Prix Total hors TVA	Critique	Il doit être égal à la quantité facturée, multiplié par le prix unitaire hors TVA
Situations de travaux et d'honoraires	Critique	Uniquement dans le cas où la facture est accompagnée d'une situation de travaux ou d'honoraires, valant certificat de paiement. Le certificat de paiement du maître d'œuvre doit être établi à l'identique de la facture du fournisseur et doit reprendre les mêmes montants : - Montant HT du marché ou de l'avenant ; - Montant HT cumulé de la précédente situation ; - Montant HT à payer ; - Taux de TVA et montant de la TVA ; - Montant TTC.

INFORMATIONS À FAIRE FIGURER DANS LE « PIED DE FACTURE »

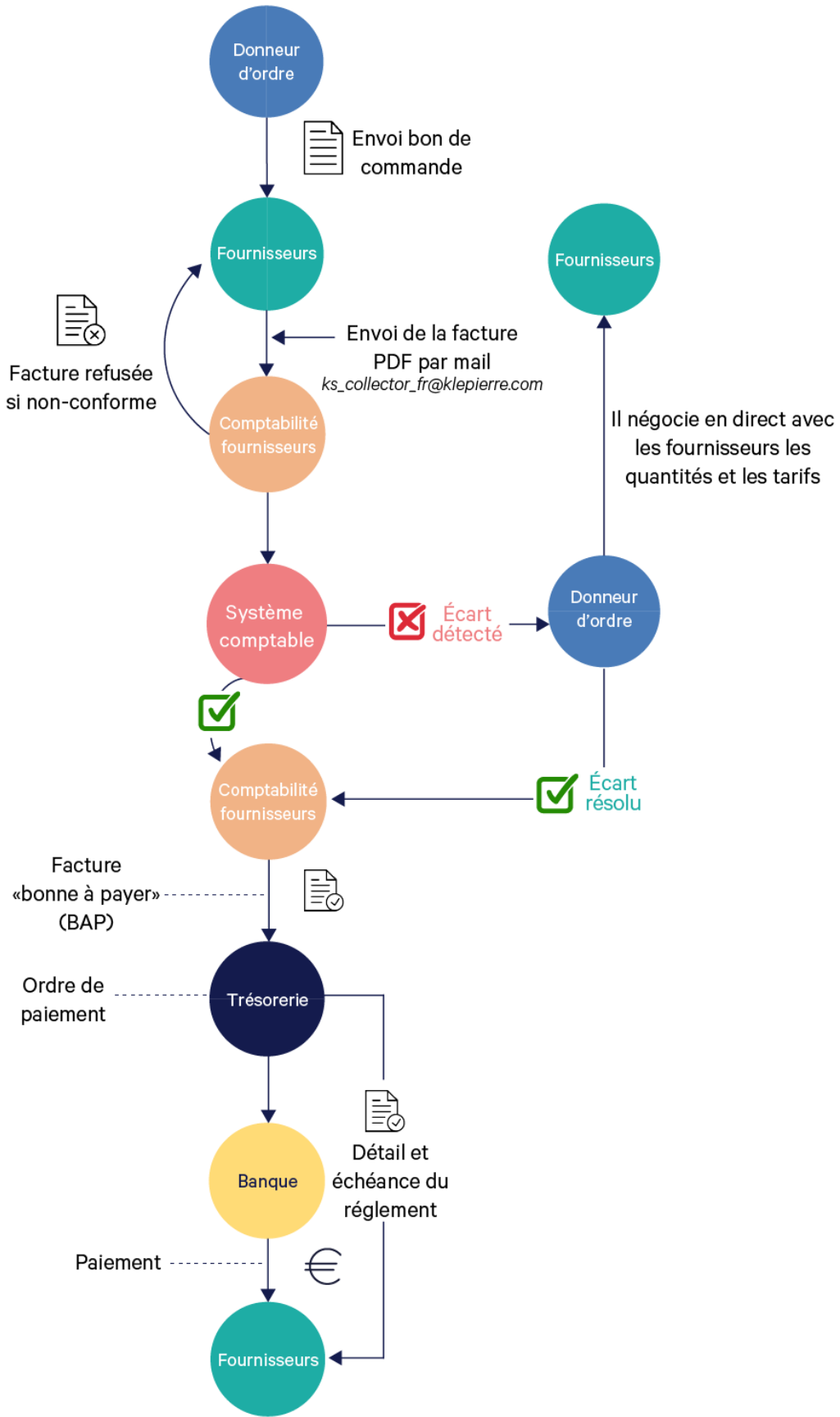
ÉLÉMENTS REQUIS	IMPORTANCE	COMMENTAIRES
Montant de TVA par taux de TVA	Critique	Montant total HT x taux de TVA pour chaque taux de TVA différent
Régime de TVA	Majeur	Préciser « Débit » ou « Encaissement »
Montant total TTC	Critique	Donnée correspondant de manière stricte à : Montant total HT + Total TVA = Montant total TTC
Retenues éventuelles	Critique	Les retenues de garanties, les retenues de prorata et autres retenues sont calculées et retenues sur le TTC de la facture pour déterminer le montant à payer TTC
Factor ou cession de créance	Critique	Toute facture cédée à un factor doit comporter l'information « Affacturage » et les coordonnées bancaires du factor pour règlement En cas de cession de créance, vous devez au préalable en informer notre service comptabilité fournisseur à l'adresse suivante : ks_comptabilite_fournisseurs@klepierre.com

CAS PARTICULIERS

ÉLÉMENTS REQUIS	IMPORTANCE	COMMENTAIRES
Frais de port hors TVA	Majeur	Ces frais doivent être impérativement en concordance avec la commande. Cela concerne uniquement les cas exceptionnels où le prix du transport n'est pas intégré dans le prix de la fourniture
Frais d'emballage hors TVA	Majeur	Ces frais doivent être impérativement en concordance avec la commande. Cela concerne uniquement les cas exceptionnels où le prix du transport n'est pas intégré dans le prix de la fourniture
Montant total HT par taux de TVA	Critique	En cas de transmission d'éléments distincts, assujettis à des taux de TVA différents, le sous-total auquel appliquer chaque taux de TVA doit apparaître distinctement
Pénalités de retard au taux de X % annuels	Critique	Mention obligatoire au regard de l'article L441-3 du Code du commerce



EN SYNTHÈSE : TRAITEMENT D'UNE FACTURE FOURNISSEUR CHEZ KLÉPIERRE



3

FACTURES D'ACOMPTE ET AVOIRS**MENTION OBLIGATOIRE
POUR LES AVOIRS**

En plus des mentions obligatoires listées dans le contenu des factures, les avoirs doivent obligatoirement mentionner le numéro de facture et le numéro de commande d'origine.

La facture d'acompte doit :

- Contenir le terme « facture d'acompte » ou faire clairement référence au terme « acompte »
- Contenir le montant de l'acompte à payer tel qu'indiqué dans la commande
- Contenir le prix exact du bien ou du service lorsque celui-ci est connu ;
- Respecter les règles de TVA :
 - » HT pour un achat de bien ou de matériel
 - » TTC pour une prestation de service

La **facture définitive** doit faire apparaître clairement le montant de l'acompte déjà réglé avant la zone « Net à Payer » :

Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Net à payer
20 000 €	20%	4000 €	24 000 €
		Acompte réglé	10 000 €
		Net à payer	14 000 €





MES CONTACTS CHEZ KLÉPIERRE

SUJETS	MES INTERLOCUTEURS
Informations générales la commande	L' émetteur de la commande / donneur d'ordre
Changement d'adresse postale ou d'adresse électronique Changement de RIB	ks_comptabilite_fournisseurs@klepierre.com
Relances ou réclamations	ks_comptabilite_fournisseurs@klepierre.com